



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°64-2019-069

PUBLIÉ LE 6 SEPTEMBRE 2019

Sommaire

DDFIP

64-2019-09-03-008 - Délégation générales et spéciales DDFIP64 (5 pages)	Page 3
64-2019-09-02-014 - Subdélégation Ordonnateur Secondaire de la Directrice du Pôle Pilotage et Ressources (3 pages)	Page 9

DDFIP

64-2019-09-03-008

Délégation générales et spéciales DDFIP64

annule et remplace le précédent arrêté publié le 4/09/2019

DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES ET SPÉCIALES

À compter du 02 Septembre 2019

Marie-José GUICHANDUT,
Administratrice Générale des Finances Publiques,
Directrice Départementale des Finances Publiques des Pyrénées-Atlantiques

ARRÊTE :

❶ DÉLÉGATIONS GÉNÉRALES

Délégation générale est donnée à **Mme Dominique CHEYLAN**, Administratrice des Finances Publiques, Directrice du pôle "Pilotage et Ressources", à **M. Dominique CAGNAT**, Administrateur des Finances Publiques, Directeur du pôle "Gestion Fiscale" et à **M. Philippe POULAIN**, Administrateur des Finances Publiques, Directeur du pôle "Gestion Publique", à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent. A ce titre tous les actes (notes de service, ...) signés seront assortis de la mention "pour la Directrice Départementale des Finances Publiques et par délégation".

❷ DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

21 Dans le cadre de la Direction en charge du Pilotage et des Ressources

211 Délégation spéciale est donnée à :

- **Mme Pascale BARANGER**, Administratrice des Finances Publiques Adjointe, responsable de la Division des Ressources ;
- **M. Bruno MOULIGNE**, Inspecteur Principal des Finances Publiques, adjoint au responsable de la division des Ressources pour la partie Budget, Immobilier, Logistique,
- **M. Gilles DAREOUS**, Administrateur des Finances Publiques Adjoint, responsable de la division Stratégie et Contrôle de Gestion ;

à l'effet de signer les correspondances et les actes pour autant qu'ils concernent leur propre division ou la division dont il leur est confié le cas échéant le pilotage en cas d'absence ou d'empêchement du chef de division titulaire.

212 Délégation spéciale est également accordée dans les mêmes limites de leur stricte compétence à :

- **Mme Maryse GOUDAL et M. Frédéric BACHES**, Inspecteurs des finances publiques à la division des Ressources, pour le Service Immobilier ;
- **Mme Sylvie MONGIS et M. Guy PONTIS**, Inspecteurs des Finances Publiques, pour le service Ressources Humaines ;

- **MM Franck FALOISE**, inspecteur des Finances Publiques, et **Franck TOULLEC**, Contrôleur des finances publiques pour le service Stratégie - Contrôle de Gestion ;
- **Mme Sylvie MONGIS**, Inspectrice des Finances Publiques et **Mme Christine VICTOR** Contrôleuse Principale des Finances Publiques pour le service Formation Professionnelle.

213 Délégation spéciale est également donnée à :

- **Mmes Laure CROUHADA, Jany DEDIEU et Christine VICTOR** Contrôleuses Principales des Finances Publiques, **Mme Sylvie DESIATO**, contrôleuse des finances publiques et **Serge LAULHE-ARTIGOLE**, contrôleur des Finances Publiques, à l'effet de signer les documents de liaison avec le CSRH relatifs à la gestion des personnels.
- **Mme Christine VICTOR**, Contrôleuse Pincipale des Finances Publiques et **Mmes Sylvie DESIATO et Mme Nathalie MARAIS**, Contrôleuses des Finances Publiques, à l'effet de réceptionner et répartir les titres-restaurants.

22 Dans le cadre de la Direction en charge de la Gestion Publique :

221 Délégation spéciale est donnée à :

- **Mme Audrey COURAUD**, Administratrice des Finances Publiques adjointe, responsable de la division secteur public local ;
- **M. Vincent PHILIP DE LABORIE**, Inspecteur Principal des Finances Publiques, responsable de la division Etat ;
- **Mme Marie-Françoise EVEN**, Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques, responsable de la division Domaine ;

à l'effet de signer les correspondances et les actes concernant leur division ou mission ou la division dont il leur est confié le cas échéant le pilotage en cas d'absence ou d'empêchement du chef de division titulaire.

222 Délégation spéciale est également donnée à :

- **M. Stéphane LANUSSE-CAZALE**, Inspecteur des Finances Publiques, responsable des services Comptabilité et Dépôts et Services Financiers;
- **M. Rémy LARS**, Inspecteur des Finances Publiques, responsable du service Dépense ;
- **Mme Marie-Christine FABA**, Inspectrice des Finances Publiques, responsable du service Produits Divers ;

à l'effet de signer les correspondances et les actes concernant leur propre service.

223 Délégation spéciale est également accordée dans les limites de leur stricte compétence à :

- **M. Jean-Henri VIGNAU**, Inspecteur des Finances Publiques, Chargé de Mission Affaires Economiques ;

- **M. Jean-Philippe ALTHAPE**, Inspecteur des Finances Publiques, correspondant Dématérialisation et Moyens de Paiement;
- **Mme Laure BENSILHE**, Inspectrice des Finances Publiques, chargée des analyses financières et de la Fiscalité Directe Locale ;
- **Mme Claudie DURAND**, Inspectrice des Finances Publiques, responsable du service Secteur Public Local ;
- **M. Gérard PRADE**, Inspecteur des Finances Publiques chargé de la Fiscalité Directe Locale ;
- **Mme Patricia COURREGES**, Inspectrice des Finances Publiques, à la division Secteur Public Local ;

223 Délégation spéciale est également donnée à :

- **MM. Eric LALLEMAND et Ugur OZTURK et Mme Carole LERDOU-UDOY**, Agents Administratifs Principaux des Finances Publiques, pour signer, à l'exclusion de tous autres documents, les déclarations de recettes du service de caisse ;
- **Mmes Isabelle NOVION**, Contrôleuse des Finances Publiques et **Mme Céline CASAUX** agent administratif des finances publiques, pour signer les récépissés et déclarations de recettes, relevés de pièces justificatives et reconnaissances de dépôts de valeurs concernant le Service des Dépôts et Services Financiers.

23 Dans le cadre de la Direction en charge de la Fiscalité

A l'exclusion des délégations spécifiques accordées en matière de contentieux et de gracieux fiscal

231 Délégation spéciale est donnée à :

- **Mme Catherine BERGES**, Administratrice des Finances Publiques Adjointe, responsable de la division de la Fiscalité, du Recouvrement des Missions Foncières et de l'Enregistrement ;
- **Mme Dominique LOUSTALOT**, Administratrice des Finances Publiques Adjointe, responsable de la division Contrôle, du Recouvrement, des Affaires Juridiques et du Contentieux ;

à l'effet de signer les correspondances et les actes concernant leur division ou la division dont il leur est confié le cas échéant le pilotage en cas d'absence ou d'empêchement du chef de division titulaire.

- **Mme Karine DUBOURDIEU** , Inspectrice Principale des Finances Publiques, responsable de la sous-division du Contrôle ;
- **Mme Cécile TEMPIER**, Inspectrice Principale des Finances Publiques, responsable de la sous-division des affaires juridiques et contentieux ;
- **Mme Corinne COUSSOT** , Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques, responsable de la sous-division de la Fiscalité, du Recouvrement ;

- **M. Marcel CABE**, Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques, de la sous-division des Missions Foncières et de l'Enregistrement ;
- **M. Jean-Jacques MONGIS**, Inspecteur Divisionnaire des Finances Publiques, et responsable de la sous-division des professionnels ;

à l'effet de signer les correspondances et les actes concernant leur sous-division ou la division dont il leur est confié le cas échéant le pilotage en cas d'absence ou d'empêchement du chef de division titulaire.

232 Délégation spéciale est également accordée dans les mêmes limites de leur stricte compétence à :

- **Mmes Claudette BROCA et Isabelle BAROT, M Didier NEEL**, Inspecteurs des Finances Publiques, pour les services de la Fiscalité des particuliers et des professionnels ainsi que des missions foncières et de l'Enregistrement ;
- **Mmes Céline CARETTE, Elisabeth VÉNANCIO, Valérie LANUSSE-CAZALE, Christelle GUIGNARD, Catherine SEGUIN, et Claudine CHANGALA, M. Laurent RIGOLEAU**, Inspecteurs des Finances Publiques, pour les services des Affaires Juridiques et du Contentieux ;
- **Mmes Eliane GIANELLI-BLAZEK, Thérèse DI LORETO, Nicole PERISSE, Philippe GÉRAUD**, Inspecteurs des Finances Publiques, et **Mme Christine CARBONNE**, Contrôleuse Principale des Finances Publiques pour les services du recouvrement ;
- **Mmes Gisèle BETRAN et Sophie NEEL**, Inspectrices des Finances Publiques, pour les services du Contrôle.

24 Dans le cadre des missions directement rattachées à l'AGFIP

241 Mission d'audit

- Délégation spéciale est donnée à :

- **M. Gilles DAREOUS**, Administrateur des finances publiques Adjoint ;
- **Mme Francine BARBE, Mme Delphine BOYRIE et M. Stéphane MAGGIONI**, Inspecteurs Principaux des Finances Publiques ;

à l'effet de signer les remises de service et procès-verbaux d'installation des comptables du Département ainsi que toutes pièces annexes et les documents concernant les affaires courantes concernant la MDRA.

242 Mission Maîtrise des risques et Qualité comptable

- Délégation spéciale est donnée à :

- **M. Gilles DAREOUS**, Administrateur des Finances Publiques Adjoint, responsable de la Mission Maîtrise des Risques ;
- **Mme Marielle GEORGEON**, Inspectrice départementale hors classe des Finances Publiques
- **M. Emmanuel COPIN**, Inspecteur des Finances Publiques ; ;

à l'effet de signer les correspondances et les documents concernant les affaires courantes pour autant qu'ils concernent la MDRA ou la CQC.

243 Mission Politique Immobilière de l'Etat

- Délégation spéciale est donnée à :

- **Mme Marie-Françoise EVEN**, Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques, responsable départementale de la Politique Immobilière de l'Etat, à l'effet de signer les correspondances et les documents liés à sa mission.

244 Mission Communication

- Délégation spéciale est donnée à :

- **Mme Isabelle BERTRANE**, Inspectrice Principale des Finances Publiques ;
à l'effet de signer les correspondances et les documents liés à sa mission.

La présente délégation de signature sera publiée au recueil des actes administratifs du Département des Pyrénées-Atlantiques.

Fait à Pau, le 3 septembre 2019

**L'Administratrice Générale des Finances Publiques,
Directrice départementale des Finances Publiques
des Pyrénées-Atlantiques,**

Marie-José GUICHANDUT

DDFIP

64-2019-09-02-014

Subdélégation Ordonnateur Secondaire de la Directrice du
Pôle Pilotage et Ressources

Décision de subdélégation de signature
de Dominique CHEYLAN, Directrice du Pôle Pilotage et Ressources
à ses collaborateurs
en matière d'ordonnancement secondaire

- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;
- VU le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;
- VU le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- VU la décision de la directrice départementale des finances publiques en date du 26 Août 2019 portant nomination de Mme Dominique CHEYLAN, administratrice des finances publiques à la direction départementale des finances publiques des Pyrénées-Atlantiques, en qualité de Directrice du pôle pilotage et ressources à compter du 2 septembre 2019;
- VU le décret du 27 décembre 2017 nommant M. Eddie BOUTTERA, administrateur civil hors classe en qualité de sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques ;
- VU le décret du 30 janvier 2019 nommant M. Eric SPITZ, préfet du département des Pyrénées Atlantiques ;
- VU l'arrêté préfectoral n°64-2019-08-29-012 du 29 août 2019, donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et de comptabilité générale à Mme. Dominique CHEYLAN, administratrice des finances publiques, directrice du pôle pilotage et ressources à la direction départementale des finances publiques des Pyrénées-Atlantiques ;

DECIDE :

En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation qui m'est conférée par arrêté du préfet des Pyrénées-Atlantiques en date du 29 Août 2019 sera exercée par :

Article 1 :

- **Mme Patricia BARANGER**, administratrice des finances publiques adjointe, responsable de la division ressources ;
- **M. Bruno MOULIGNE**, inspecteur principal des finances publiques, responsable du service du budget, immobilier et logistique
- **Mme Maryse GOUDAL**, inspectrice des finances publiques au service du budget, immobilier et logistique ;

- **M. Frédéric BACHES**, inspecteur principal des finances publiques au service du budget, immobilier et logistique ;
- **M. Antoine SALAS**, contrôleur principal au service du budget, immobilier et logistique ;

pour :

- l'ensemble des actes nécessaires au pilotage et à l'exécution des dépenses et recettes du BOP 156 « gestion fiscale et financière de l'État et du secteur local » ;
- les actes et documents relatifs au programme 723 « opérations immobilières nationales »
- les actes d'engagement juridique et de constatation du service fait pour les dépenses du programme 218 « conduite et pilotage des politiques économiques et financières », BOP « action sociale - hygiène et sécurité »

Dans les limites des attributions détaillées ci-après :

NOM, PRÉNOM, GRADE ET FONCTION	NATURE ET ÉTENDUE DE LA DÉLÉGATION
Site de Biarritz	
M. Thibault PERRIERE , inspecteur principal des Finances publiques, chef de la BDV de Biarritz	- Attestation de service fait - Signature des bons de commande, devis et contrats de maintenance ou d'entretien jusqu'à 30 000€
Site de Bayonne	
Mme Rita TAUDIN-EZQUERRO inspectrice divisionnaire des Finances publiques, cheffe du SIP de Bayonne-Anglet	- Attestation de service fait - Signature des bons de commande, devis et contrats de maintenance ou d'entretien jusqu'à 30 000€
M. Albert MACHICOTE , inspecteur divisionnaire, adjoint à la cheffe du SIP de Bayonne-Anglet	
Compétence départementale	
M. Stéphane PAPE , contrôleur des Finances publiques à la division des Ressources	- Validation des demandes d'achat dans Chorus formulaire - Attestation de service fait -Signature des bons de commande, devis et contrats de maintenance ou d'entretien jusqu'à 3 000 €
Mme Annie MEISNER , agente administrative principale des Finances publiques à la division des Ressources	- Ordonnancement de la dépense jusqu'à 3 000€ - Validation des demandes d'achat dans Chorus formulaire - Validation dans CHORUS DT
Mme Delphine BASSET , agente administrative des Finances publiques à la division des Ressources	- Attestation de service fait -Signature des bons de commande, devis et contrats de maintenance ou d'entretien jusqu'à 3 000 € - Ordonnancement de la dépense jusqu'à 3 000€

Article 2:

- **M. Antoine SALAS**, contrôleur principal au service du budget, immobilier et logistique
- **Mme Delphine BASSET**, agente administrative des Finances publiques à la division des Ressources

pour le remboursement des frais de déplacement et l'utilisation du portail de réservation en ligne des billets de transport ferroviaire auprès du groupement Capitaine Train/Trainline :

Article 3:

- **M. Guy PONTIS**, inspecteur des Finances publiques, chef du service des Ressources Humaines
- **Mme Laure CROUHADA**, contrôleuse principale des Finances publiques au service des Ressources Humaines
- **M. Serge LAULHE-ARTIGOLE**, contrôleur des Finances publiques au service des Ressources Humaines
- **Mme Jany DEDIEU**, contrôleuse des Finances publiques au service des Ressources Humaines
- **Mme Sylvie DESIATO**, contrôleuse des Finances publiques au service des Ressources Humaines
- **Mme Sylvie MONGIS**, inspectrice des Finances publiques, cheffe du service de la Formation Professionnelle
- **Mme Christine VICTOR**, contrôleuse principale des Finances publiques au service de la Formation Professionnelle

pour signer les actes de gestion des Ressources humaines, et de la formation.

Les décisions dont la signature est subdéléguée doivent être signées dans les conditions suivantes :

« Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques
et par subdélégation »
(suivi du prénom et du nom du bénéficiaire de la subdélégation)

Fait à Pau le 2 septembre 2019

L'administratrice des Finances publiques,
Directrice du pôle pilotage et ressources

Dominique CHEYLAN